AUTORISATION DE TRAVAUX D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT

Demande d'autorisation de travaux N° AT 062758 26 00017
Déposée le 24/08/2026

Par	**SCI CE04** **représentée par Monsieur HACHE Jocelyn**
Adresse	**21 rue la Fontaine** **62280 SAINT MARTIN BOULOGNE**
Pour	**CELLULE COMMERCIALE**
Sur un terrain sis	**21 RUE LA FONTAINE** **SAINT MARTIN BOULOGNE**

Le Maire,

Vu la demande d'autorisation de travaux susvisée,
Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L111-7 et L111-8,
Vu le décret n° 2007-1327 du 11 septembre 2007 relatif à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public, modifiant le code de la construction et de l'habitation et portant diverses dispositions relatives au code de l'urbanisme,
Vu l'arrêté du 11 septembre 2007 relatif au dossier permettant de vérifier la conformité de travaux de construction, d'aménagement ou de modification d'un établissement recevant du public avec les règles d'accessibilité aux personnes handicapées,
Vu l'avis favorable de la Commission Consultative Départementale de Sécurité en date du 10/11/2026
Vu l'avis tacite favorable de la Sous-commission Consultative Départementale d'accessibilité en date du 02/11/2026

ARRETE

ARTICLE 1 : - La demande d'autorisation de travaux est accordée. Les travaux peuvent être entrepris en respectant scrupuleusement les prescriptions suivantes :
* Les prescriptions émises par la Commission Consultative Départementale de Sécurité dans le procès verbal joint seront intégralement respectées.

ARTICLE 2 : - L'attention du bénéficiaire de la présente autorisation est attirée sur le fait :
* Il appartient au pétitionnaire de faire la demande de visite de réception de travaux en Mairie sitôt les travaux terminés, accompagnée du Rapport de Vérifications Réglementaires Après Travaux (RVRAT) vierge d'observation, établi par un bureau de contrôle agréé sauf pour les établissements de 5ème catégorie.

Fait à Saint Martin Boulogne

Pour le Maire et par délégation
16 nov. 2026
Guillaume SAVEANT
Adjoint à la sécurité des ERP

MAIRIE de SAINT-MARTIN-BOULOGNE (P.-de-C.)